

CONSEIL MUNICIPAL de COURSAC
COMPTE RENDU de réunion du 22 septembre
2022

(en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

Convocation du 16 septembre 2022.

Secrétaire de séance : Philippe CONS

Présents : Mmes et MM. Pascal PROTANO, Perrine MORANT, Jacques DESSALLES, Philippe CONS, Marie-France BARRE, Magali BORDAS, Roger PERRIN, Yves SAMOUR, Fabienne MARCHAIS, Frédéric BELMON, Yan TISNE, Karine LAGARDE, Fanny ZERWETZ, Marion LILLET, Sonia DE JESUS DIAS et Marie-Claude HUGUET.

Absents : Cathia BARRIERE (pouvoir donné à Pascal PROTANO), Jean-Claude KAWKA, Julien RITT (pouvoir donné à Perrine MORANT).

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la réunion du 6 juillet 2022
2. Décision modificative n°2 – Budget principal
3. Décision modificative n°1 – Budget bâtiments locatifs
4. Détermination des taux de promotion d'avancement de grade après avis du comité technique
5. Présentation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2021 du syndicat Eau Cœur du Périgord
6. Taxe d'aménagement pour l'année 2023
7. Versement d'une subvention exceptionnelle à une association
8. Provisions pour créances douteuses
9. Transfert de propriété d'un terrain du budget principal au budget lotissement du Château
10. Actualisation du règlement intérieur de la salle des fêtes
11. Autorisation de signature d'un acte de régularisation d'une convention avec le SDE 24
12. Désignation de la commission d'appel d'offres
13. Fixation du taux de rémunération des enseignants effectuant l'étude surveillée
14. Adhésion au comité départemental d'action sociale
15. Modification du tableau des effectifs
16. Autorisation de recrutement d'agents non titulaires de remplacement
17. Questions diverses

Fait à COURSAC le 27 septembre 2022

Le Maire,
Pascal PROTANO

